

NOTE DE DÉMONTAGE DU SALON DES VINS DE LOIRE

MARDI 4 FÉVRIER À PARTIR DE 18H/18H30

DÉCHETS

- Déposez les bouteilles de verre vides dans les palox entreposés côté portail 5

- SANS LES CASSER – FONDS DE BOUTEILLE CÔTÉ GRILLAGE

L'ensemble des bouteilles sera collecté par la société Eco In Pack, lavées avec une solution innovante - Clean Bottle - ce qui permettra leur réemploi, quel que soit leur forme.

La fabrication d'une bouteille en verre de 500g émet autant de CO2 que son transport sur route de 7000 kms.

Angers Loire dégust', c'est 800 exposants et environs 12 500 bouteilles - 87 500 000 kms !

Le réemploi, c'est : -76% d'énergie, -33% d'eau, -79% d'émissions de gaz à effet de serre

- Pour les cartons et votre enseigne papier : même démarche, mais dans les containers jaunes
- Jetez la surnappe en plastique dans les containers ordures ménagères (non recyclable)
- Déposez au service technique vos verres sales

MATÉRIEL

Une équipe Destination Angers vous attend dans la serre dédiée aux master class dans le Grand Palais. Merci d'y déposer :

- Votre porte enseigne
- Votre nappe blanche, à déposer dans les chariots
- Le Beach flag (drapeau salon des vins de de Loire + pied et bâche n° d'ilôt)
- Vos badges et portes badges si vous n'en avez pas l'utilité

VOUS POUVEZ CONSERVER

- L'affiche de l'édition 2025 du salon
- Votre limonadier, offert par notre partenaire Cav'service
- Votre bib d'eau

Tout matériel ci-dessus, non conservé par l'exposant peut être déposé sous la serre

DÉMONTAGE DU MOBILIER

- Merci de bien vouloir empiler vos chaises (par 10 max) et plier vos 8 tables d'ilôt pour les rassembler.

1 table reste sur pied, les autres pliées par-dessus.

L'ensemble de ces gestes contribuent à réaliser avec votre collaboration un événement respectueux.

Merci à tous et à toutes pour cette précieuse aide.